

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Les sapeurs-pompiers de Charlieu s'engagent pour le développement des énergies renouvelables

***Le SDIS de la Loire inaugure à Charlieu une nouvelle caserne de sapeurs-pompiers volontaires consommant une électricité 100 % d'origine renouvelable.***

Afin de mieux s'adapter à l'activité du centre d'incendie et de secours (CIS) qui réalise chaque année près de 550 interventions de secours, le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Loire a décidé la construction d'une caserne toute neuve. Les travaux, d'un montant de 1,2 millions d'euros, ont ainsi permis de construire un bâtiment de 782 m<sup>2</sup>, sur une parcelle de terrain de 4 570m<sup>2</sup>.

Au rez-de-chaussée, des locaux d'une surface de 312 m<sup>2</sup> ont été prévus pour le remisage des véhicules d'intervention. Une zone de 213 m<sup>2</sup> a également été aménagée pour regrouper le local d'alerte, les vestiaires hommes et femmes, les sanitaires ainsi qu'une salle de sport de 44 m<sup>2</sup> en mezzanine. À l'étage, ont été installés les bureaux de la compagnie Sornin et du centre d'incendie et de secours, la salle de formation, ainsi que le foyer.

En outre, ce nouvel équipement bénéficie du « Certificat Equilibre » et consommera une électricité respectueuse de l'environnement, comme pour les casernes de Saint-Julien-Molin-Molette et de Saint-Étienne Séverine. Isolation performante, orientation des bâtiments, récupération des eaux pluviales, électricité d'origine renouvelable, efficacité énergétique... En s'engageant aux côtés d'EDF pour soutenir une production d'électricité 100% d'origine renouvelable, le SDIS et les sapeurs-pompiers volontaires de Charlieu prouvent qu'ils contribuent à la préservation de l'environnement.

En effet, dans le cadre de l'offre kWh Equilibre, pour tout kWh consommé par la caserne, EDF s'engage à injecter dans le réseau des kWh produits exclusivement à partir de sources d'énergies renouvelables provenant des sites de production EDF.

En offrant aux 44 sapeurs-pompiers volontaires de Charlieu des conditions d'exercice optimales, l'objectif du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Loire est triple : améliorer l'efficacité des secours portés aux habitants, susciter des vocations pour s'engager en tant que sapeur-pompier volontaire et agir pour le développement durable et les économies d'énergie.

### INAUGURATION

**Vendredi 10 octobre 2014 à 18 heures**  
ZI Route de Saint-Bonnet – 42190 Charlieu

En présence de :

- **M. Jérôme DECOURS**, Sous-préfet de Roanne
- **M. Jean-Claude FRECON**, Sénateur
- **M. Bernard BONNE**, Président du Conseil général de la Loire
- **M. Bernard PHILIBERT**, Président du Conseil d'administration du SDIS de la Loire
- **M. Bruno BERTHELIER**, Maire de Charlieu
- **Colonel René DIES**, Directeur départemental des services d'incendie et de secours
- **M. Olivier DUPONT**, Responsable des ventes Collectivités Locales EDF Commerce Rhône-Alpes-Auvergne

### CONTACTS PRESSE

SDIS de la Loire  
**Cendie VERDEAU**  
Responsable communication  
Tél.: 04 77 91 08 04  
c.verdeau@sdis42.fr

EDF Commerce Rhône-Alpes Auvergne  
Barbara Coste-Albert  
Service communication  
Tel : 06.62.92.59.75  
barbara.coste-albert@edf.fr